

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **34 (1942)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

34^{me} année

Janvier 1942

N° 1

Le congrès syndical extraordinaire.

Le congrès extraordinaire, convoqué par l'Union syndicale suisse les 29/30 novembre 1941, à Berne, s'est occupé exclusivement des problèmes économiques et sociaux soulevés par la guerre. Les points suivants figuraient à l'ordre du jour: structure et organisation de l'économie de guerre en Suisse; les tâches et les tendances de l'économie de guerre; la politique des contrats collectifs et le principe de l'applicabilité générale; les effets de la guerre sur la politique sociale et les modifications structurelles dans ce domaine; la politique financière pendant la guerre.

1. Structure et organisation de l'économie de guerre en Suisse.

Cet exposé a été présenté par le collègue Martin Meister, secrétaire de l'Union syndicale. Il a commencé par rappeler qu'en temps de paix l'Etat était infiniment soucieux de respecter le libre jeu des forces et l'initiative privée. Mais le régime de pénurie croissante consécutif à la guerre rend de plus en plus nécessaire une économie dirigée, ce qui ne va pas, naturellement, sans comporter de profondes interventions de l'Etat et une limitation des libertés et des droits des citoyens.

Une comparaison entre l'économie de guerre au cours de la conflagration mondiale de 1914/18 et celle d'aujourd'hui est nettement à l'avantage de l'organisation actuelle. Du point de vue économique, on peut dire que la Suisse a été prise à l'improviste par le conflit de 1914. Notre pays n'ayant fait aucun préparatif de défense économique n'a eu d'autre ressource que d'improviser. Au bout de quelques semaines, on manquait déjà partout du nécessaire. La situation de plus en plus précaire de larges milieux agrava rapidement les oppositions et les conflits économiques et sociaux. Cette évolution finit par aboutir à la grève générale de 1918.

En septembre 1939, nous disposions des expériences de 1914/18 et des grandes crises économiques de l'après-guerre.